

CSAL du 08/07/2025

Compte-rendu

Présents :

Direction : M. Pessarossi, M Bares, Mme Nolibois, Mme Potet, M Grévin, Mme Calicharane, M Ickiewicz.

OS : CGT : Fabrice Coucuron, Isabelle Dutartre, Solidaires 3 présents, FO 2 présents.

Six points sont à l'ordre du jour de ce CSAL. Nous ferons le compte-rendu de 5. Retrouvez notre déclaration liminaire sur le site local.

1- Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes (pour info).

Il nous est présenté un bilan du plan pour l'égalité professionnelle homme/femme.

Le constat est que la Ddfip 11 est fortement féminisée. En effet, aujourd'hui 59 % des agents audois sont des femmes.

76% des temps partiels sont pris par des femmes dans l'Aude (80% à la DGFIP) et nous savons qu'ils sont souvent liés aux tâches domestiques et familiales. Afin d'alléger les tâches domestiques des agents de la DDFIP, qui reposent officiellement en France à 70% sur les femmes, la direction locale n'était pas contre notre proposition CGT de l'année dernière de **prévoir au RIAC des repas du soir à emporter pour les agent-e-s qui le souhaiteraient**. Mais rien n'a avancé depuis, nous ne savons même pas si ça a été porté par la DDFIP aux gestionnaires du RIAC... Nous avons réitéré notre proposition, tout en rappelant que le RIAC est trop loin et qu'une annexe proche serait très favorable à la restauration collective des agents de la Cité. Nous avons également avancé des solutions concrètes comme l'étude d'une crèche à la cité administrative ou proche ainsi que sur la création d'"usines à linge" sur le lieu de travail pour y déposer son linge (lavage, séchage voire repassage). La DDFIP dit qu'elle fait remonter nos propositions ...

2- Bilan de la formation professionnelle 2024 et le plan local de formation professionnelle 2025 (pour info)

C'est M. Grévin qui nous présente ce point.

La direction indique que SEMAFOR est toujours en cours de fiabilisation ... cela fait deux ans maintenant ... ce qui ne permet par exemple pas d'avoir tous les retours statistiques.

2 agents direction sont affectés à la gestion de la formation professionnelle locale.

Pour une session de formation locale, il faut 1 formateur et 6 stagiaires. En local, les formations sont surtout assurées par le Centre de Contact de Carcassonne et Montpellier. Les formations initiales sont dispensées à Toulouse, Clermont-Ferrand et Noisiel. La DDFIP11 assure les formations aux concours jusqu'au grade IP. Dès le mois de septembre les PC fixes ne seront plus dans les salles de formation (sauf au CDC), il faudra donc venir en salle de formation avec son PC portable.

Les E-formations (pilotées par Nevers) ont de fort taux d'abstention. Notre syndicat demande si les agents posent leur droit à congé formation pour suivre ces E-formations. La réponse est que les agents le font sur leur temps de travail sans avoir posé une journée. Dans ces conditions pas étonnant que les e-formations

ne soient pas suivies si c'est pris sur son temps de travail alors que ce n'est pas comptabilisé et que nous devons quand même remplir nos objectifs statistiques et missions. La direction dit qu'ils attendent une réponse de la DG pour pouvoir poser des absences formations ou alors qu'il faut cumuler plusieurs E-formation pour arriver à un droit de congé formation d'une demi-journée.

La CGT demande à la direction si elle trouve normal qu'au CDC, le choix d'être formateur soit conditionné à faire du tutorat. La direction répond que oui compte-tenu que formateur est un "recrutement au choix". Bien sûr la DG ne répond toujours pas sur la reconnaissance du tutorat ou sa rémunération...

L'agent doit suivre la formation des formateurs (2 jours en général à Paris avec 8 à 12 agents par session).

La CGT a demandé aussi pourquoi le nombre de journées par stagiaire baisse (- 3,81%).

3- Evolution du périmètre des conseillers aux décideurs locaux (CDL) du ressort du SGC de Narbonne

La direction indique un ajustement du périmètre des CDL suite à un arrêt maladie et une réévaluation des charges. On passe de 4 CDL à 3. La direction dit que c'est de toute façon comme ça depuis 3 ans. Le ratio par CDL resterait inférieur à la moyenne nationale, nous avons demandé les chiffres à la direction.

Pour rappel, le SGC de Narbonne a 2 EPCI situés à Lézignan-Corbieres et Narbonne.

4- Lignes directrice des missions des PCE (Pôle Contrôle Expertise) (pour info).

Sur la base de la dernière note de mai de la DG, la direction dit vouloir présenter début décembre (avant les mutations nationales) à notre comité le projet de suppression des PCE dans l'Aude.

Dans un contexte d'industrialisation des tâches et de perte de sens dans l'exercice des missions, et malgré des centaines de suppressions d'emplois, les PCE intégrés ou non dans des PUC restent des services relativement attractifs, avec des missions diverses et complémentaires. La DGFIP, dans sa frénésie à restructurer partout et tout le temps a décidé de les supprimer. Au passage, la note du 15/05/2025 que vous nous mettez comme seul document préparatoire sur ce sujet consacre une nouvelle méthode de dépeçage des missions, plus pragmatique. Comme son titre l'indique, il s'agit de « lignes directrices » qui fixent un cadre général laissant aux directions locales de grandes marges de manœuvre selon leur taille, leur tissu fiscal ou le profil de leur directeur. **Malgré tout, seulement 40 % des directions avaient décidé de supprimer leurs PCE. Cette note va-t-elle obliger les autres à « rentrer dans le rang » et à se précipiter ?**

Sous couvert de lutte contre la fraude la plus importante ou la plus spectaculaire, le contrôle fiscal au plus près du terrain est menacé. La relation de confiance a remplacé le civisme fiscal. **Les PCE sont victimes de cette évolution. La perspective de**

suppressions d'emplois massives, place le « data mining » (DM) au centre de notre fonctionnement. Pourtant, les collègues du contrôle fiscal savent que le DM tourne en rond sur la base d'obligations déclaratives incomplètement servies et analysables. La disparition annoncée de la programmation issue de l'analyse de données d'axes locaux révèle une méconnaissance totale du fonctionnement des PCE : ces « axes locaux » relevaient de requêtes SIRIUS PRO, souvent mises en œuvre pour pallier les carences des listes DM. Cette note suscite beaucoup d'inquiétudes sur le devenir du contrôle sur pièces des professionnels. Elle reconnaît l'importance de ce type de contrôle et préconise qu'il soit assuré par « une pluralité de services ». Difficile de faire plus flou !

En ce qui concerne les missions d'expertise, d'après la note nationale, elles seraient assurées par les services contentieux des directions et/ou les SIE, avec une prédilection pour ces derniers.

Dans cette optique, plus de deux tiers des effectifs des PCE y seraient déployés. Pour l'Aude cela représenterait donc 6 à 7 agents sur les 10 estampillés PCE à Carcassonne et Narbonne. Quelle est votre réflexion et votre projet en la matière tandis que des rumeurs disent que de toute façon les agents ne changeraient pas de site ? En avez-vous déjà parlé et avec qui ? L'antenne SIE de Limoux est-elle menacée ? L'exemple des inspecteurs ciblés fraude il y a deux ans et souvent redéployés vers des tâches de gestion pour pallier le manque d'effectif n'est pas rassurant. Comment préserver cette mission d'expertise dans ces conditions ? Est-ce bien le moment de fragiliser le suivi et le contrôle des remboursements de crédits de TVA et autres crédits d'impôt recherche quand les montants remboursés (et la fraude associée) explosent ?

Le sujet des restructurations est à prendre avec sérieux tandis que les relations dans les services, tendues à cause des suppressions d'emplois qui ne s'arrêtent jamais, peuvent déraiper à tout moment comme on peut le voir successivement et chaque année dans nos services audois.

Actuellement, il y a sur les missions : • PUC Carcassonne : 5 agents PCE (4 A et 1 B) et 4 vérificateurs (BDV). • PUC Narbonne : 6 agents PCE (5 A et 1 B) et 4 vérificateurs (BDV). **Mais il a fallu que la CGT mette le nez de la direction sur leur propre taserfip pour leur faire admettre que pour BERCY il n'y avait que 4 emplois PCE Carca et 5 Narbonne.** La direction a dit que ça ne changerait rien pour le périmètre des agents suite à la fin du PCE de l'Aude. Mais attention car le projet va sortir en pleine période de décision des suppressions d'emploi par la DG ... **Le directeur a dit que la 1ère réunion sur le volet emploi aura lieu en octobre avec l'Occitanie.**

La direction reconnaît les problématiques que notre syndicat a posées et répond : "pas de suppressions des axes locaux de contrôle", "en interne faire notre propre CSP" ; "transfert pas aussi important que ce que vous avez dit" ; "le ratio expertise a été évalué" (mais sans nous donner de chiffre) ; "plus d'expertise à Carca que à Narbonne dans les faits aujourd'hui" ; "Brigade renforcée avec 1 seule Brigade et deux sites" ; "transfert de 1,5 évalué vers Dircofi mais qui sera sans doute 1 emploi" ; "première réunion a eu lieu avec les CDS" ; "prochaine réunion avec les agents en octobre et novembre" ; "nouvelle cellule expertise dédiée dans le SIE ?" ; "c'est sur qu'il y aura des pics périodiques sur la mission expertise et des moments moins occupés" ; "aujourd'hui ça ne fonctionne pas, on espère que ce sera mieux pour la lutte contre la fraude" ; "La DG a du mal à trancher sur ce sujet" ; "on recommence en effet, on ramène l'expertise au SIE" ; "Question a été posée à Bercy sur l'articulation avec le mouvement au choix des

A car nous ne savons pas exactement comment faire" ; "Si la BCR était rattachée à la direction locale ce serait mieux".

Ce qui est sûr c'est que si les agents du SIE et des PCE ne se réunissent pas sans la direction, ils n'obtiendront rien de bon dans ces restructurations ... La CGT est là pour les aider.

5- Questions diverses (posées par la CGT)

Parking de la cité administrative : la livraison du parking payant est fixée au 15/12/2025. La direction sera informée s'il y a un décalage. La mairie a précisé à la direction qu'il y aurait très peu d'abonnements disponibles car la priorité est donnée aux touristes ! Les tarifs préférentiels sont carrément écartés à l'heure actuelle. Au 01/01/2026, il n'y aura plus de parking place Gaston Jourdan. Il ne restera que les places côté trottoir de la cité administrative... on est donc pas loin de 100 places perdues... **Il faudra tourner en rond ou faire des kms, parfois les deux et ou payer cher ! C'est inacceptable !**

La mairie aurait dit refuser de donner un tarif préférentiel car non attribué à leurs employés. Mais la CGT, car il y a un syndicat CGT à la mairie, est bien placée pour savoir que les employés ont des places dédiées dans la ville. Notre syndicat demande s'ils trouvent normal que les agents se retrouveront à devoir payer quotidiennement ou ponctuellement alors que les administrateurs ou chefs de service auront des places au parking sous-sol ! L'administrateur général et une administratrice adjointe répondent qu'ils ont quant à eux deux rendus leur place (mais à qui ?).

Pour la CGT il est temps de se mobiliser, des HMI seront proposées dès septembre, c'est maintenant qu'il faut mettre la pression sur ce chantier !

Mouvement RH local A : la CGT demande ce qu'a fait remonter la direction à la DG concernant ce mouvement alors qu'il y a des menaces de généralisation aux cadres B et C. La direction dit que cela été très satisfaisant malgré le peu de candidat (4 personnes pour 7 postes ...) avec des entretiens par visio qui leur ont permis "de faire coller des profils". 2 A contractuels ont été demandés à Bercy pour combler les vacances de A ...

Flicage au CDC : la CGT demande s'il est normal que l'application "Pulse" fasse apparaître en direct des agents en rouge comparés à d'autres et que les CDS s'en servent nominativement pour interpellier entre eux les agents. La direction dit ne pas connaître de dérive, "c'est la première fois que j'entends parler de ça"... Attention si la direction fait l'autruche elle va vers de graves problèmes...

SIP de demain : cible pour le 01/01/27.

... etc (ce CR n'est pas exhaustif, contactez-nous !)

Nous appelons enfin toujours les collègues à s'organiser et se mobiliser. La grève du 05 décembre 2024 réussie dans la fonction publique a empêché la régression des jours de carence mais n'a pas empêché les autres mesures anti-fonctionnaires du gouvernement. **Un nouveau plan d'austérité de 43 milliards vient d'être annoncé par Macron-Bayrou.** Sans mobilisation nous perdrons tous nos droits et conquis, mobilisons-nous.

Pour le CSAL, Isabelle Dutartre & Fabrice Coucuron.

Notre courriel : cgt.ddfip11@dgif.finances.gouv.fr